

**DEMANDE D'EXERCICE DU DROIT D'OPTION**

(Code de la fonction publique : article L621-4 ; décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 ; arrêté interministériel en date du 28 juillet 2004 ; arrêté du 28 août 2009)

**À REMPLIR UNIQUEMENT SI CET > 15 JOURS  
À RETOURNER AU SERVICE GESTIONNAIRE AVANT LE 31 JANVIER 2024 (DÉLAI DE RIGUEUR)**

Nom.....Prénom : .....

Corps et grade (ou nature et date du contrat) : .....

Fonctions exercées : .....

Quotité de travail :  Temps complet  Autre (à préciser)

Affectation précise (direction/établissement/service/sous-direction/département/bureau/secteur) : .....

Adresse du lieu d'affectation : .....

Demande le versement de jours de congés non pris sur son compte épargne-temps.

Détail de la demande :

Année de référence concernée : ..... **année scolaire 2022-2023**Solde du CET avant versement  
(A de l'annexe 2) :Solde du CET après versement  
(G de l'annexe 2) :**Droit d'option pour les jours dépassant le seuil de 15 jours (G > 15) dans les proportions que souhaite l'agent**

Nombre de jours dépassant le seuil de 15 jours (H) $H = G - 15 = I + J + K$	Nombre de jours à prendre en compte au titre du RAFP <sup>1</sup> (1) (uniquement pour les agents titulaires) (I)	Nombre de jours à indemniser (J)	Nombre de jours à maintenir sur le CET pour une utilisation sous forme de congés <sup>2</sup> (K) $K \leq A - 10^3$

Lieu et date de la demande :

Solde du CET après option (L)

Signature :

 $L = 15 + K$   
 $L \leq 60$  jours

Visa et avis du supérieur hiérarchique :

Décision de versement sur le CET par le service gestionnaire des congés :  OUI  NON

Observations :

Date :

Signature :

<sup>1</sup> Régime de retraite additionnelle de la fonction publique prévu par le décret n° 2004-569 du 18 juin 2004 relatif à la retraite additionnelle de la fonction publique pris en application de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites.<sup>2</sup> Dans la limite de 10 jours par an et de 60 jours pour le total du compte.<sup>3</sup> Cette formule ne fonctionne que si  $A \geq 15$  jours. Si  $A < 15$  jours, il est possible de maintenir jusqu'à 10 jours au-dessus du seuil de 15 jours ( $K \leq 10$  jours).